

Rachat d'actions propres

La société **L'Air Liquide** (Paris : AI) a signé avec un prestataire de services d'investissement une convention de rachat d'actions dans le cadre de son Programme de Rachat d'Actions, tel qu'autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société le 6 mai 2025 et mis en oeuvre par le Conseil d'Administration par une décision en date du 30 septembre 2025, modifiée par une décision en date du 19 février 2026.

Les termes du contrat, signé le 23 février 2026, portent sur un volume de **964 000 actions Air Liquide (représentant 0,17% du capital social de la Société au 31 décembre 2025)** pour un prix maximum unitaire d'achat n'excédant pas les limites posées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 mai 2025 et par le Conseil d'Administration lors de ses séances du 30 septembre 2025 et du 19 février 2026 (soit 300 euros par action).

Le cours initial de rachat (175,56 euros par action) correspond au cours de l'action à la clôture de la bourse au dernier jour ouvré précédant la conclusion du contrat, donnant lieu à un prix d'acquisition initial total de 169 239 840 euros. Ce prix d'acquisition initial total sera ajusté à l'issue de la période couverte par le contrat de rachat d'actions, ajustement qui fera l'objet d'une communication dédiée.

Les actions rachetées dans le cadre dudit contrat seront pour partie annulées par la Société et pour partie affectées à la mise en oeuvre de plans d'actions de performance.

Le détail du descriptif du Programme de Rachat d'Actions figure dans le [Document d'Enregistrement Universel 2024](#) (Chapitre 6 - Rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Mixte), disponible sur le site internet de la Société.

CONTACTS

Direction de la Communication
media@airliquide.com

Relations Investisseurs
IRTeam@airliquide.com

Directeur Financement et Trésorerie Groupe
camille.meteye@airliquide.com

L'oxygène, l'azote, l'hydrogène et tant d'autres petites molécules essentielles sont les piliers invisibles de notre monde et de notre quotidien. Elles sont au cœur des activités du Groupe depuis sa création en 1902.

Un leader des gaz, technologies et services destinés à l'industrie et à la santé, Air Liquide est un maillon essentiel de nombreux secteurs économiques. Avec environ 65 000 collaborateurs, le Groupe sert 4,3 millions de clients et de patients dans 59 pays. Avec un chiffre d'affaires de près de 27 milliards d'euros en 2025, Air Liquide allie performances solides et croissance utile.

Le Groupe est un leader doté d'un modèle économique diversifié et résilient, et d'un fort ancrage local à travers le monde. Grâce à l'expertise en ingénierie de pointe et à son innovation technologique, Air Liquide fournit des solutions déployables à grande échelle et qui améliorent l'efficacité industrielle, accélèrent la décarbonation et renforcent les chaînes de valeur. Positionné stratégiquement sur des marchés en croissance et porté par les mégatendances, le Groupe accompagne les grandes transformations industrielles et sociétales afin de créer de la valeur ajoutée à long terme et construire un avenir durable.

Air Liquide est coté sur la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50, FTSE4Good et l'indice Dow Jones Best-in-Class Europe.